



## TRANSPORTS SCOLAIRES ANNÉE 2022/2023

### Élèves passant en 1<sup>ère</sup> – en Terminale et redoublants : PROCÉDURE A SUIVRE

#### 1) Élèves empruntant les Transports Urbains Montluçonnais : bus MAËLIS

Afin de renouveler ou établir votre titre de transport, veuillez-vous rendre directement à :

**Espace Maëlis**  
**21, rue du Faubourg Saint-Pierre**  
**03100 Montluçon**

Si vous avez besoin que votre demande soit tamponnée par le lycée, je vous invite à venir au lycée afin de la valider.

#### 2) Élèves (hors agglomération Montluçonnaise) empruntant déjà les lignes de transports scolaires du Conseil Départemental «Trans'Allier» en 2021-2022:

**Attention : vous devez obligatoirement renouveler votre demande de transport scolaire pour l'année 2022-2023, jusqu'au 12 juillet 2022, la reconduction n'est pas automatique. Un complément de 30 euros sera demandé à la famille pour toute inscription après le 19 juillet 2022 (sauf affectation tardive ou déménagement sous réserve de justificatifs)**

- Sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr>
- Cliquer sur le lien « **inscription en ligne** » puis « **renouvellement** » - prévoir 1 photo d'identité en ligne
- Utilisez comme identifiant le numéro figurant sur la carte de transport 2021/2022 et votre mot de passe.

Un courriel rappelant le numéro d'identifiant des élèves déjà inscrits en 2021/2022 sera envoyé aux familles. Vous pouvez également récupérer cet identifiant et renouveler votre mot de passe en cliquant sur « **mot de passe ou identifiant oublié** » sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr/431-allier.htm>



Pour toute information complémentaire veuillez-vous adresser à l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires de l'Allier Tel : 04.73.31.85.00 / Courriel : [transports03@auvergnerhonealpes.fr](mailto:transports03@auvergnerhonealpes.fr)

Pour les familles n'ayant pas la possibilité de procéder à une inscription ou un renouvellement en ligne, un formulaire papier est disponible au secrétariat du lycée. (notamment pour les communes de **Culan** et **Pionsat**)

Prévoir **1 photo d'identité.**

### **3) Élèves dont le lieu de résidence est desservi par les lignes SNCF :**

**Vous devez obligatoirement renouveler votre demande de transport SNCF pour l'année scolaire 2021-2022 avant le 08 juillet 2022 auprès du secrétariat de direction.**

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition des imprimés ASR (pour les externes et DP) et AIS (pour les internes) au secrétariat.

**Attention** : afin que votre demande soit prise en compte : prévoir **2 photos** (avec nom-prénom au verso) pour les élèves **internes**. Aucune photo n'est nécessaire pour les demandes de renouvellement des **externes et demi-pensionnaires**.

**Pour les élèves ayant déjà une carte Oûra, un courriel rappelant le numéro d'identifiant de l'élève sera envoyé à la famille.** Vous pouvez également récupérer votre identifiant et renouveler votre mot de passe en cliquant sur *Identifiant ou mot de passe oublié* sur le site : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/431-allier.htm>

**La carte Oûra sera ensuite à recharger une semaine avant la rentrée 2021 dans l'une des gares suivantes :**  
**Vallon-en-Sully – Montluçon – Dompierre-Sept-Fons- Vichy -Moulins**

### **4) Élèves dont le lieu de résidence se trouve hors du département de l'Allier :**

Veillez-vous rendre sur le site du Conseil Départemental de votre lieu d'habitation.

Les liens sont les suivants :

- pour le Puy-de-Dôme : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/421-puydedome.htm> - Tél : 04 73 31 84 00.
- pour le Cher : [www.remi-centrevaldeloire.fr/cher/inscriptions-cher](http://www.remi-centrevaldeloire.fr/cher/inscriptions-cher) - Tél : 0809 10 00 75 (service gratiut + prix de l'appel)
- pour la Creuse : [https://scolaire23.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq\\_23/usager/index.php](https://scolaire23.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq_23/usager/index.php)
- pour la Nièvre : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/transport-scolaire-nievre> - Tél : 03 86 61 87 44  
ou 03 86 61 87 17 ou 03 86 61 87 14